Vivre à Etalle 74

Bulletin communal - octobre 2024



Votre bulletin communal est imprimé sur du papier recyclé
Editeur responsable: Administration communale d'Etalle





TABLE DES MATIÈRES

ADMINISTRATION

01 Brèves communales p.3-4
02 Concours des illuminations p.4
03 Primes p.5-7
04 Nuit de l'obscurité p.7
05 Personnel communal p.8-9
06 Allocation de chauffage p.10
07 Raton laveur p.11
08 PalliaLux p.12
09 Dates des battues p.12-13
10 Travaux p.14-15
11 La vie à Etalle p.16-17

COMMERCE EQUITABLE

12 Qu'est-ce que le Commerce Equitable p.18-19
13 Interview Roger Kaiser p.20-21
14 Etalle et le Commerce Equitable p.22

ENVIRONNEMENT

15 Logement pauvre en énergie p.23
16 Des outils à votre disposition p.24-25
17 Arbres, témoins de notre histoire p.25
18 Collecte des déchets p.26

CULTURE & LOISIRS

19 Gobelets réutilisables p.27
20 Maison de Jeunes p.28-29
21 Bibliothèque p.30-31
22 Agenda p.32-34
23 Etalle en poche p.35
24 Salon du Livre p.36



01

BRÈVES COMMUNALES

L'administration communale sera fermée :
- Les 1er, 2 et 11 novembre
- Les 25, 26, 27 et 28 décembre
- Les 1er et 2 janvier

FERMETURE DE ROUTES - MORTINSART

La circulation est interdite aux véhicules (exceptés les riverains et les services de secours) du 14 octobre 2024 à 7h au 29 novembre 2024 à 17h dans les rues suivantes :

- Rue de Houdemont à partir de l'habitation portant le numéro 27 et ce, jusqu'au carrefour formé avec la rue de Mortinsart ;
- Rue du Plainois à partir du carrefour formé avec la rue de Mortinsart et ce, jusqu'au bout de la rue.

Les véhicules seront déviés via le village de Nantimont.

Retrouvez l'arrêté de police dans son intégralité sur le site: www.etalle.be ou sur votre application communale : Etalle en poche.

PHOTOGRAPHIE DES NATIONALITÉS À ETALLE

A la demande de citoyens curieux de connaître la richesse multi-culturelle d'Etalle, voici une photographie des nationalités présentes dans notre commune à ce jour.

Belge
Allemand
Danois
Espagnol
Français
Britannique
Luxembourgeois
Hellénique
Polonais
Portugais
Roumain
Italien
Néerlandais
Estonien
Ukrainien
Russe
Croate
Kosovar
Coréen
Japonais
Chinois
Thaïlandais
Géorgien
Syrien

MYBIKE : NOUVELLE PLATEFORME DE LUTTE CONTRE LE VOL DE VÉLO

Mybike est une plateforme d'enregistrement de vélos soutenue par l'état fédéral et les trois régions. En cas de vol, les chances de retrouver son vélo sont plus grandes car la plateforme constitue un registre central accessible aux services de police et à la Justice.

La plateforme permet d'enregistrer son vélo et de l'identifier à l'aide d'un sticker unique gratuit. Elle est accessible à toutes les personnes physiques habitant en Belgique ainsi qu'aux personnes morales basées en Belgique. Elle fonctionne aussi bien pour les vélos neufs que les vélos d'occasion.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Enregistrer votre vélo gratuitement en vous inscrivant sur la plateforme https://mybike.belgium.be/fr/.

En cas de vol, vous pouvez signaler votre vélo comme étant volé sur la plateforme et générer une fiche d'identification qui vous aidera à faire la déclaration à la police. Lorsque vous revendez votre vélo, vous pouvez le transférer à un nouveau propriétaire sur la plateforme.

- Identifier votre vélo à l'aide du sticker qui vous sera envoyé par la poste après l'enregistrement. Le sticker est composé d'un identifiant et d'un QR code. En le scannant, toute personne peut vérifier, facilement, si votre vélo est déclaré comme volé et, le cas échéant, vous contacter pour vous permettre de le retrouver.

Retrouvez toutes les informations sur : https://mybike.belgium.be/wallonie/fr/

UNE ENQUETE CITOYENNE SUR VOS CONDITIONS DE VIE ET VOTRE ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX

De la mi-septembre à la mi-novembre, une enquête inédite de grande ampleur sera réalisée auprès des citoyens dans toutes les communes francophones de Wallonie par l'Institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique (IWEPS) en tant qu'Autorité Statistique de la Région wallonne.

L'enquête aborde une série de questions qui concernent les conditions de vie des personnes et leur accès aux droits fondamentaux.

Les résultats de cette enquête serviront à enrichir l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF), un outil d'aide à la décision mis à la disposition des acteurs locaux. L'ISADF permet d'identifier les besoins de la population et de promouvoir la programmation d'actions adéquates pour favoriser un accès efficace et équitable aux droits pour tous.

Concrètement, du 15 septembre au 15 novembre 2024, 102.000 citoyen·nes recevront par la poste un courrier d'invitation à participer à cette enquête. Ces personnes auront été tirées au sort dans le Registre national et réparties dans les 253 communes francophones de Wallonie.
Elles pourront choisir entre deux modalités de réponse : soit en ligne via une interface web, soit en utilisant un questionnaire papier qui sera joint au courrier d'invitation.

Aucune connaissance particulière n'est requise pour répondre aux questions. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. En répondant à ce questionnaire, les personnes interrogées apportent leur contribution à un projet de société : leurs réponses aident à comprendre les obstacles à l'accès et à l'exercice de leurs droits fondamentaux et à adapter en conséquence l'orientation des dispositifs d'actions afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Participer à l'enquête est un enjeu important pour pouvoir améliorer la prise de décision au niveau local.



CONCOURS DES ILLUMINATIONS

JE DECORE MA MAISON POUR NOËL

Le Cercle Horticole et l'Administration Communale d'Etalle vous proposent un concours d'illuminations.

Vous aimez décorer votre maison, vos extérieurs pour égayer la période des fêtes?

Inscrivez-vous avant le 20 décembre pour participer à ce tout nouveau concours. Tous les participants seront récompensés.

Il suffit de vous inscire auprès de:
- Calay Raymond : 063/45.57.55;
- Blondelet David : 063/67.67.05;
- Par mail : fd072476@skynet.be.



03

PRIMES COMMUNALES & DE LA REGION WALLONNE

Retrouvez dans cette rubrique les primes actualisées de la Région Wallonne et de la commune d'Etalle.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE HABITATION, JUSQU'À 90% DU MONTANT DES TRAVAUX REMBOURSÉS PAR LA RÉGION WALLONNE.

2 principaux systèmes de primes à la rénovation sont proposés par la région wallonne : les primes Habitation et la prime Toiture et petits travaux sans audit.

PRIME HABITATION

Les primes habitations sont réparties en 2 :

- La prime «audit Logement » liée à la visite de l'auditeur et la production de son rapport d'audit ;
- Les primes « Travaux » liées à la réalisation de vos travaux sur base des recommandations du rapport d'audit Logement.

La visite d'un auditeur Logement agréé par la Wallonie et la remise du rapport d'audit Logement, préalablement à la réalisation des travaux, est obligatoire pour accéder aux primes Habitation 2023. Vous pouvez bénéficier d'une prime pour l'audit Logement en lui-même et de primes pour les différents travaux recommandés dans le rapport d'audit.

MONTANT DE LA PRIME

Le montant de la prime dépend de votre catégorie de revenus. Le montant de base de la prime peut ainsi être multiplié par 1, 2, 3, 4 ou 6 en fonction de vos revenus et de la composition de votre ménage.
Il sera toujours plafonné à 90 % du montant TVAC des postes éligibles des factures.

POUR QUELS TRAVAUX PUIS-JE OBTENIR LES PRIMES HABITATION DE LA RÉGION WALLONNE ?

Les primes Habitation de la Région wallonne comprennent les travaux suivants :

- Rénovation et isolation de toiture (ou des combles), des murs et des sols ;
- Sécurisation des installations électriques et de gaz ;
- Rénovation des châssis et vitrages ;
- Systèmes de chauffage et eau chaude du type solaire thermique, pompe à chaleur ou à biomasse (donc pas pour les systèmes au gaz et au mazout), systèmes de ventilation et amélioration du rendement des systèmes de chauffage et d'eau chaude ;
- Travaux de salubrité, de conformité.

PROCÉDURE

Les travaux doivent toujours être réalisés par un entrepreneur inscrit auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises et ils doivent être réalisés dans les 7 ans à partir de la date d'enregistrement du rapport d'audit.
Les demandes de primes doivent être renvoyées à l'administration régionale dans les 8 ans à partir de la date d'enregistrement du rapport d'audit. Les formulaires de demandes et toutes les infos nécessaires sont à retrouver sur : https://energie.wallonie.be/fr/primes-habitation-a-partir-du-1er-juillet-2023.html?IDC=10441

PRIME TOITURE ET PETITS TRAVAUX SANS AUDIT

Cette prime vous permet de procéder à la rénovation complète de votre toiture ou de réaliser des petits travaux d'un montant HTVA inférieur à 6000 euros.

CONDITIONS

- Certains travaux (voir la liste des travaux concernés sur le site) requièrent une visite préalable d'un estimateur gratuit du SPW Logement. Ne commencez donc pas vos travaux avant cette visite si celle-ci est requise;
- Vous pouvez réaliser certains travaux vous-même (voir la liste des travaux concernés sur le site), d'autres doivent être réalisés par un entrepreneur inscrit auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, ayant les accès à la profession requis dans certains cas ;
- Tous les 24 mois, vous pouvez solliciter une prime pour la réalisation de 5 travaux de rénovation et 5 travaux d'amélioration de la performance énergétique ;
- Le montant de la facture des postes éligibles est supérieur à 200 euros et inférieur ou égal à 6000 euros TVAC. Il n'y a pas de montant maximal pour la rénovation de la toiture ;
- Des conditions spécifiques liées à certains travaux existent. Retrouvez-les sur le site internet de la région wallonne.

TRAVAUX CONCERNÉS ET MONTANT DE LA PRIME

La liste des travaux concernés par cette prime est globalement similaire aux primes Habitation. Comme pour les primes Habitation, le montant de la prime dépend de votre catégorie de revenu. Le montant varie toutefois en fonction du fait que les travaux soit réalisés par un entrepreneur ou par le demandeur.

Retrouvez toutes les informations sur le site : https://energie.wallonie.be/fr/prime-toiture-et-petits-travaux-sans-audit.html?IDC=10305

GUICHETS ENERGIE WALLONIE

Vous avez des questions ou vous souhaitez de l'aide pour remplir votre demande de prime ? Contacter le guichet de l'énergie d'Arlon au 063/24.51.00 ou par mail à l'adresse : guichetenergie.arlon@spw.wallonie.be

EN QUOI LES GUICHETS ÉNERGIE WALLONIE PEUVENT-ILS VOUS AIDER ?

Ils apportent des réponses personnalisées, neutres et objectives aux questions que vous vous posez sur l'énergie au sein de votre habitat.

Quelques services que les Guichets Énergie peuvent vous rendre :

- Les Guichets peuvent vérifier l'état de traitement de votre dossier de demande de primes ;
- Vous souhaitez changer de fournisseur d'énergie ? Les Guichets réalisent avec vous des simulations à l'aide du simulateur tarifaire de la CWaPE ;
- Les guichets évaluent avec vous l'intérêt d'investissement, pour des panneaux solaires photovoltaïques par exemple ;
- Les Guichets vous prêtent des wattmètres et analysent avec vous votre consommation électrique afin de comprendre le montant élevé de votre facture d'électricité ;
- Les Guichets vous assistent dans le remplissage du formulaire de déclaration PEB simplifiée pour des travaux de rénovation simple sans architecte et sans responsable PEB ;
- Dans les cas exceptionnels où ils n'arrivent pas à vous aider depuis leur bureau, ils peuvent se rendre chez vous ;
- Vous cherchez un orateur pour sensibiliser un groupe de personnes aux économies d'énergie? Les Guichets proposent des conférences techniques et/ou didactiques sur des sujets liés à leurs missions.

Tous ces services sont gratuits.

PRIMES COMMUNALES

De nouvelles primes énergie sont désormais disponibles à la commune d'Etalle, en complément aux primes de la Région wallonne.

Vous avez obtenu des primes de la région wallonne ? La commune vous octroie une prime Energie complémentaire.

L'octroi de la prime communale est donc subordonné à l'octroi d'une prime de la Région wallonne pour le même objet.

Deux catégories de primes sont disponibles :

- Prime à la réalisation d'un audit énergétique : cette prime correspond à 100 % de la prime octroyée par la Région wallonne pour la réalisation d'un audit énergétique. Elle vise à encourager les ménages à diagnostiquer l'efficacité énergétique de leur logement.

- Prime à l'amélioration de la performance énergétique et de la sécurité du bâtiment : cette prime, équivalente à 20 % de la prime régionale, couvre une série de travaux spécifiques, identiques aux travaux des primes habitations et petits travaux de moins de 6000 euros HTVA.

CONDITIONS

Le montant cumulé des primes (régionale et communale) ne peut jamais dépasser le montant TVAC des investissements. Dans le cas où le cumul des subventions dépasse le montant de l'investissement, la prime communale sera calculée de façon à ce que l'ensemble des primes et aides octroyées ne dépasse pas 100% de la dépense.

Le montant cumulé des différentes primes communales énergie obtenues ne pourra dépasser 3000 euros par an et par logement.

Le présent règlement est d'application pour toute demande introduite à la région wallonne à partir du 1 juillet 2024. La demande doit être introduite dans les 12 mois à compter de l'émission de la notification par la Région wallonne.

COMMENT INTRODUIRE UNE DEMANDE DE PRIME COMMUNALE ?

Le demandeur doit introduire un dossier de demande auprès de l'Administration communale reprenant :

- Le formulaire de demande disponible sur le site internet de la commune ;
- La notification du montant définitif de la prime octroyée par la Région wallonne ;
- Une copie de la facture des travaux ainsi que la preuve de paiement.

La demande est à envoyer
- Soit à l'adresse postale :
Commune d'Etalle
Service Energie/environnement
Rue du moulin, 15 - 6740 Etalle
- Soit par courrier électronique :
estelle.signorato@etalle.be

Tout renseignement complémentaire peut être pris auprès du service Energie au 063/45.01.12 ou par mail à l'adresse : estelle.signorato@etalle.be.

04

NUIT DE L'OBSCURITÉ

BALADE NOCTURNE À SAINTE-MARIE-SUR-SEMOIS LE 25 OCTOBRE

À l'heure de la sobriété énergétique et lumineuse, la Commune d'Etalle, en partenariat avec le DNF (Département Nature et Forêt de la Région wallonne), vous donne rendez-vous le 25 octobre prochain pour la troisième « nuit de l'obscurité » stabuloise.

Il s'agit d'une balade d'information et de sensibilisation à la préservation de la biodiversité nocturne réalisée dans le cadre de l'opération de l'ASCEN (Association pour la sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes).

Au départ de la salle du foot de Ste-Marie (et en collaboration avec le comité de parents de l'école du village), venez découvrir les secrets et les trésors de la nature durant la nuit autour d'un parcours de 5km guidé par un agent du DNF.

INFOS PRATIQUES :
- Balade ouverte à tous ;
- 20 h – Départ de la salle du foot (voie du banel 38) ;
- Retour de la balade à l'école ;
- Bar tenu par le Comité de parents ;
- Parcours non accessible aux poussettes ;
- Chiens non admis ;
- Inscriptions obligatoires pour le 17/10 au plus tard :
  - Par téléphone (063 45 01 12)
  - Via le QRCode

PAF :
5 euros /pers. (1 ticket boisson compris)
à payer sur place le jour de l'événement.
Gratuit pour les enfants de - de 12 ans.

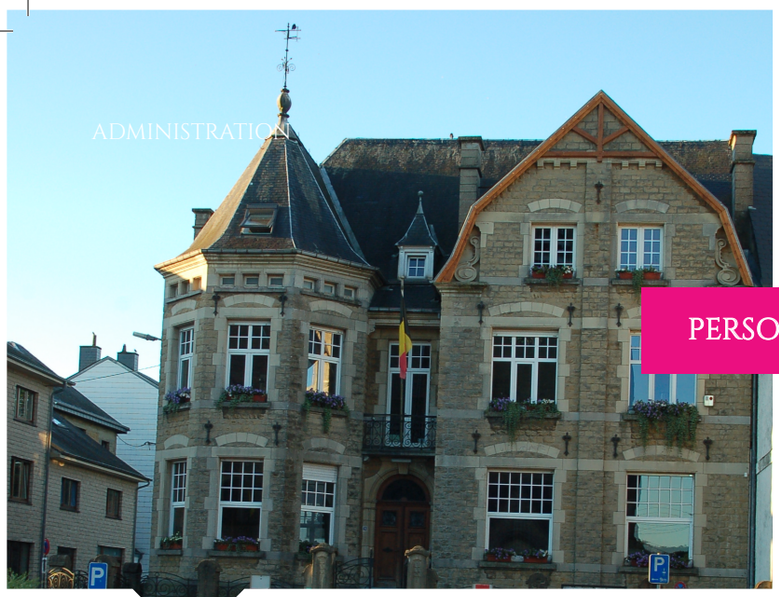

05

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Plusieurs personnes ont rejoint l'équipe de l'administration communale. Retrouvez l'ensemble des contacts ci-dessous.

L'administration communale est accessible :
Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00
ainsi que le mercredi de 13h30 à 16h30

Pour tout rendez-vous en dehors de ces plages horaires, n'hésitez pas à prendre contact avec nos agents.

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

L'administration communale sera fermée:
- Les 1er, 2 et 11 novembre ;
- Les 25, 26, 27 et 28 décembre ;
- Les 1er et 02 janvier.

ACCUEIL & POPULATION

Christine Dodeur
Population – Etat Civil
063.45.01.19
christine.dodeur@etalle.be

Angelique Henryon
Population
063.45.01.18
angelique.henryon@etalle.be

SECRETARIAT

Patricia Laloy
Secrétariat
063.45.01.15
patricia.laloy@etalle.be

Pierre Koeune
Directeur Général
Responsable du Personnel
063.45.01.16
pierre.koeune@etalle.be

ENVIRONNEMENT/ENERGIE

Estelle Signorato
Eco-conseillère et chargée de projets POLLEC
063.45.01.12
estelle.signorato@etalle.be

URBANISME

Gregory Turbang
Urbanisme
063.45.01.10
gregory.turbang@etalle.be

Marie-Valérie Marquet
Urbanisme - Cimetière
063.45.01.25
marie-valerie.marquet@etalle.be

Christelle Velter
Service environnement et mobilité
063.45.01.24
christelle.velter@etalle.be

COMPTABILITE / RECETTE

Olivier Jacquemin
Directeur Financier
063.45.01.29
olivier.jacquemin@etalle.be

Léa Dumont
063.45.01.26
lea.dumont@etalle.be

Valérie Vaillant
063.45.01.27
valerie.vaillant@etalle.be

TAXES REDEVANCES

Josiane Clément
063.45.01.27
josiane.clement@etalle.be

TRAVAUX
Sébastien Medard
Service technique
063.45.01.23
service.travaux@etalle.be

Laura Lopez
Marchés publics
063.45.01.17
service.travaux@etalle.be

Samuel Macoir
Marchés publics
063.45.01. 13
service.travaux@etalle.be

PLANU
Wilma Ehmann
063.45.01.28
wilma.ehmann@etalle.be

ENFANCE
Sandrine Schmitz
Coordinatrice Accueil Temps Libre
063.45.01.14
sandrine.schmitz@etalle.be

Aurélie Braquet
Responsable de Projet
Accueil extra-scolaire
063/45.01.14 - 0471.81.67.94
aurelie.braquet@etalle.be

Sandrine Bosquet
Service Repas de Midi
Accueil Temps Libres
063.45.01.14
sandrine.bosquet@etalle.be

Stéphanie Oth
RH Enseignement
063.45.01.26
stephanie.oth@etalle.be

ACCUEILLANT.E.S EXTRA-SCOLAIRE
BUZENOL : Andrianne Aurélien
CHANTEMELLE : Aminova Rouchania
ETALLE : Wauthier Joyce, Defat Ameline, Fifi Anne-Pascale, Raach Karima
ETALLE WBE : Nsakala Masaka
SAINTE-MARIE : Etienne Martine
VANCE : Steifer Sylvie
VILLERS : Verlaine Cindy

ESPACE PUBLIC NUMERIQUE
Thierry Claude
0460/94.15.75
epn@etalle.be

CENTRE D'EVEIL ARTISTIQUE
Christine Duquoc
0476/45.86.83
cea@etalle.be

COMPLEXES SPORTIFS
Annick Guillaume - Responsable des complexes
0496/84.65.36
Sylvie Cornet
Josette Pougin

BIBLIOTHEQUE
Dominique Martin - Responsable
Géraldine Duroy
Marjorie Noël
063/60.13.88
bibliotheque@etalle.be

L'ÉQUIPE DES OUVRIERS COMMUNAUX
Dominique Dourte - Chef des travaux
0476/48.07.70
Bertrand Raphael, Blanchard Dominique, Bouvy Jerome, Cunha Fabian, Domange Pol, Dourte Philippe, Goffinet Yannick, Greis Andre, Guillaume Patrice, Jacques Christophe, Klein Christian, Mausen Maximilien, Nicolay Armand, Penoy Laurent, Poncelet Mickael, Ries Didier, Vandemoortele Thibaut.

CPAS
Léonard Alexia
Directrice Générale (ff)
063/21.31.40 - cpas@etalle.be

SERVICE SOCIAL
Decker Magaly
063.21.31.41 - magaly.decker@etalle.be
Lanotte Eloïse
063/21.31.43 - eloise.lanotte@etalle.be
Pitake Antoinette
063/21.31.45 - antoinette.pitake@etalle.be

SERVICE REPASSAGE
Patricia Merville, Amalia Noël, Nathalie Drouart, Marie-Claire Naviaux
063/21.31.44



06

ALLOCATION DE CHAUFFAGE

L'objectif poursuivi par le CPAS est de permettre à chacun de vivre dans la dignité humaine, notamment par le biais d'aides sociales telles que l'allocation de chauffage.

Veuillez introduire votre demande au C.P.A.S. dans les 60 jours de la livraison pour bénéficier de l'allocation de chauffage.

TYPES DE COMBUSTIBLE :

- Le gasoil de chauffage ;
- Le pétrole lampant (type C) ;
- Le gaz propane en vrac.

CONDITIONS

- Allocation maximum par ménage : 1.500 litres ;
- Achat à la pompe : Allocation forfaitaire de 210 euros ;
- Pour les combustibles livrés en vrac, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre.

POUR QUI ?

STATUT BIM

- VIPO ou OMNIO ;
- Bénéficiaire du RIS (ou aide
- équivalente) ;
- Chômeurs de longue durée (+ de 1 an) ;
- Bénéficiaire de la GRAPA (garantie de revenus aux personnes âgées).

DOCUMENTS À FOURNIR

- Carte d'identité ;
- N° de compte bancaire sur lequel l'allocation doit être versée ;
- Copie de la facture.

FAIBLES REVENUS

Revenus BRUTS imposables du ménage ne dépassant pas 24.328,19 euros/an
+ revenu cadastral (X3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage
+ 4.501,81 euros par personne à charge.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Carte d'identité ;
- N° de compte bancaire sur lequel l'allocation doit être versée ;
- Preuve des revenus (des 3 derniers mois) ;
- Copie de la facture.

PERSONNES ENDETTÉES

Personnes bénéficiant :
- D'une médiation de dettes ;
- D'un règlement collectif de dettes

Et qui sont incapables de payer leur facture de chauffage.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Carte d'identité ;
- Décision ou attestation de la médiation de dettes ;
- Copie de la facture.

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Place des Chasseurs Ardennais, 8 à Etalle
063/45.55.53

07

RATON-LAVEUR



Le raton-laveur est considéré comme une espèce invasive, c'est-à-dire qu'elle n'est pas originaire de nos contrées, y prolifère rapidement et qu'elle déséquilibre la faune locale. Il est important de ne pas les nourrir, afin d'éviter de les attirer.

PRUDENCE : certains parasites et agents infectieux comme la maladie de Carré (morbillivirus), l'échinococcose (Echinococcus multilocularis) la leptospirose (Leptospira interrogans) ou le ver rond du raton laveur (Baylisacaris procyonoides), récemment détecté en Wallonie, peuvent également être transmis et causer de graves problèmes de santé aux animaux domestiques ou à l'homme.

De plus, bien qu'ils soient très « mignons », les ratons-laveurs sont de réels prédateurs pour la faune locale. Ils pillent les nids des oiseaux, dévorent les batraciens, tuent les écureuils, déciment les poulaillers, n'hésitent pas à s'attaquer aux chats et aux chiens lorsqu'ils sont en concurrence pour de la nourriture ! Ils se servent dans vos composts, vos potagers ou vos vergers. Ils peuvent également occasionner de réelles nuisances dans vos habitations, notamment en raison de leur comportement opportuniste et de leur grande agilité.

MESURES DE PRÉVENTION

- Ne pas nourrir un raton laveur, même s'il a l'air inoffensif ;
- Nourrir de préférence les animaux domestiques dans des lieux fermés ;
- Ne pas laisser de nourriture accessible dans le jardin durant la nuit ;
- Ne pas mettre de restes alimentaires dans les composts ouverts ;
- Installer des dispositifs anti-grimpe sur les arbres fruitiers et sur les mangeoires destinées aux oiseaux ;
- Fermer les bacs à sable quand ils ne sont pas utilisés ;
- Bien se laver les mains après les activités de jardinage ;
- Surveiller les enfants pour éviter la consommation de terre (ils ont tendance à mettre les mains en bouche) ;
- Tenir les chiens en laisse dans les milieux forestiers, les vermifuger régulièrement et ramasser leurs excréments, conformément à la loi ;

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page dédiée au raton laveur de biodiversité Wallonie ou https://stopenvahissantes.be/home/actualites/actualites/nourrir-les-ratons-laveurs-une-f.html.

BESOIN D'UNE CAGE POUR PIEGER UN RATON LAVEUR, QUELLE EST LA PROCEDURE?

1. Je prends contact avec mon administration communale (063/45.01.25 ou marie-valerie.marquet@etalle.be), afin que celle-ci mette gratuitement à ma disposition une cage le temps nécessaire pour la capture. Je m'engage bien entendu à disposer de la cage en personne prudente et responsable.

2. Je vérifie, dans le respect du bien-être animal, régulièrement et au moins une fois par jour si un animal est pris au piège car celui-ci aura peur et sera effrayé. Il est conseillé d'appâter les ratons laveurs dans la cage avec des aliments dont ils sont particulièrement friands (guimauves, lard, maïs, pastèque,...). Il est également conseillé de porter des gants épais car ces animaux peuvent être dangereux et porteurs de maladies.

3. Quand l'animal est capturé, je prends rendez-vous avec l'Agent DNF responsable qui le prendra en charge.

4. Lorsque je n'ai plus de raton laveur dans ma propriété, je restitue la cage à l'administration communale.

08

PALLIALUX

PalliaLux ASBL réunit localement les acteurs de la santé autour de la question de la fin de vie. Au sein de la province, la plate-forme collabore entre autres avec les équipes de soutien à domicile (Accompagner et Au Fil des Jours), les unités de soins palliatifs (Aubépine et Eole) et les équipes mobiles intra-hospitalières.

Son objectif : promouvoir la culture palliative en province de Luxembourg à travers l'information, la sensibilisation du grand public et la formation des professionnels et volontaires.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE
Elle propose entre autres un soutien psychologique pour différents publics :
- Les patients en soins palliatifs et leur entourage ;
- Les professionnels impliqués dans l'accompagnement de fin de vie ;
- Les volontaires en soins palliatifs.

Il s'agit d'un soutien et d'une écoute en individuel ou en famille qui sont proposés à domicile ou au sein des locaux de PalliaLux.

SOUTIEN SOCIAL
PalliaLux propose également un soutien social qui consiste notamment à :
- Informer les personnes par rapport aux démarches administratives ;
- Accompagner dans ces démarches si besoin (choix de fin de vie, décès, gestion du quotidien, etc.).

PalliaLux

PLUS D'INFOS
info@pallialux.be - 084 43 30 09
Rue Victor Libert 45/4 à 6900
Marche-en-Famenne
www.pallialux.be

09

DATES DES BATTUES 2024

En Wallonie, l'accès à la forêt est limité ponctuellement en certains lieux et périodes :

Du 1er octobre au 31 décembre 2024, consultez les dates de battues prévues près de chez vous sur : https://partageonslaforet.be/

AVERTISSEMENT IMPORTANT :
Le tableau repris ci-contre n'a aucune valeur légale et est susceptible de contenir des erreurs ou d'être incomplet. Veuillez toujours respecter la signalisation mise en place.

Les affiches officielles à l'entrée des voiries priment sur toute information divulguée sur partageonslaforet.be et sur ce bulletin communal.

Pour la sécurité de chacun, veuillez respecter les interdictions de circuler et éviter de perturber les actions de chasse en cours.
(Art 14bis et 15 du Code Forestier).



CARTE	CHASSE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1	Vance (II)	6 & 13	2 & 24	27
14	Rastat (Mortinsart)	19	16	---
40	Banel (II)	non communiqué	non communiqué	non communiqué
41	Fratin	5 & 26	16	7 & 28
42	Le Wirgo	Affût	Affût	Affût
43	Etalle	11	1, 2 & 24	20
44	Bois de St-Léger & Châtillon	11	1, 2 & 24	20
45	Sainte-Marie	non communiqué	non communiqué	non communiqué
47	Etalle (II)	non communiqué	non communiqué	non communiqué
46	Haie de Han de St-Léger	27	24	22
48	Banel - L'Ilet	20	24	21
49	La Ferme	non communiqué	non communiqué	non communiqué
51	Villers-sur-Semois	13, 18 & 22	17, 18, 24, 28 & 30	5, 8, 12, 21 & 28
65	Sampont - Fouches	Affût	Affût	Affût
67	Vance	4 & 26	3, 17 & 24	1, 8, 14 & 21
73	Lagland - Stockem - Sampont	5, 6, 19 & 20	1, 2, 3, 16, 17 & 30	1, 14, 15, 28 & 29
74	Le Fays & le Haie de Han de Chantemelle	18	8	13
75	Sagnette	27	23	---
78	Chasse du Moulin	09 & 27	13	11
98	Sivry	5	3	22
99	Chasse du Notaire Gérard	20	15 & 17	1, 8, 22, 28 & 29
106	Petite chasse de Chantemelle	18	8	13

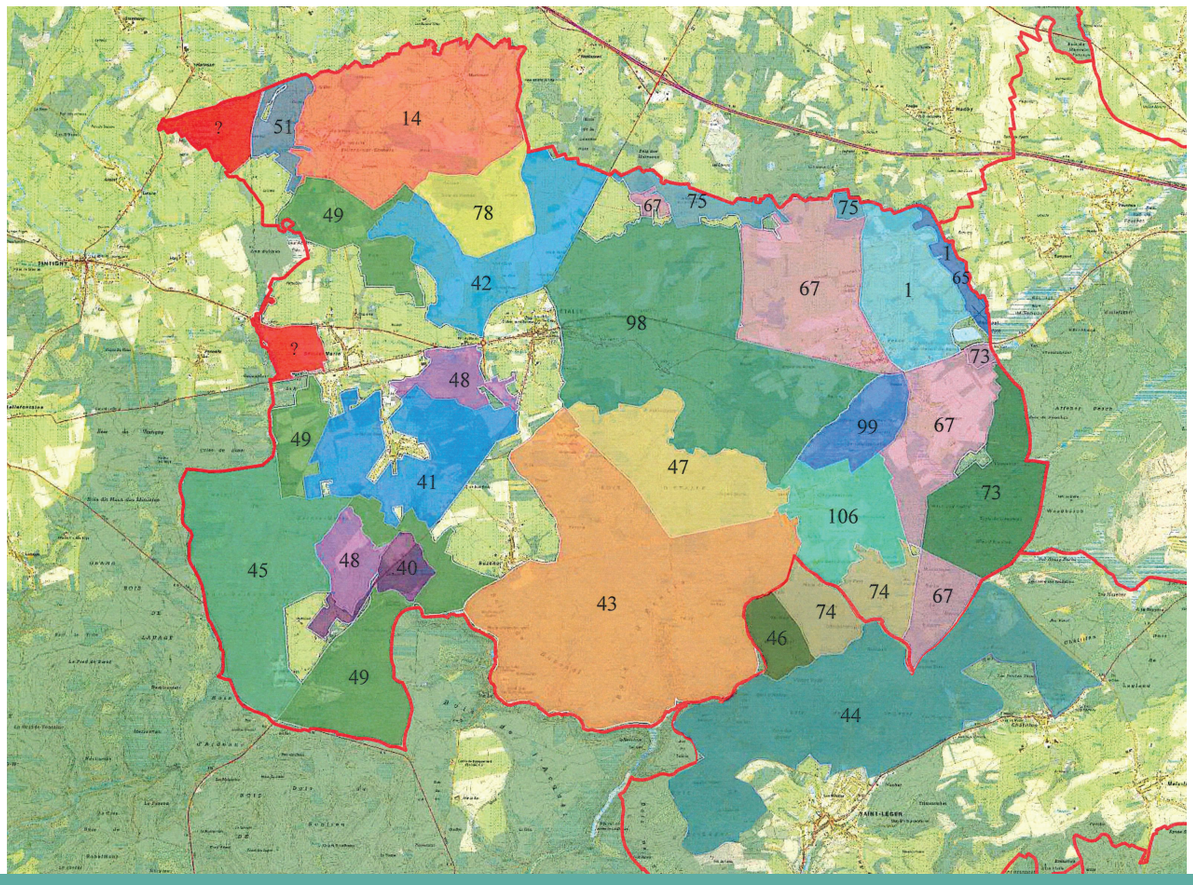



10 TRAVAUX

Finalisation des travaux de l'école communale d'Etalle













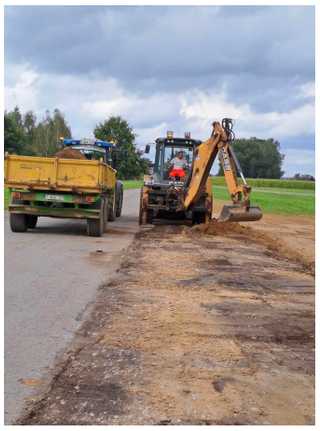



Terrassement du parking du Football à Etalle.

Fabrication et pose d'une barrière démontable, pour la sécurisation d'une ruelle.







Vance - Rue du Stade
Pose de caniveaux.



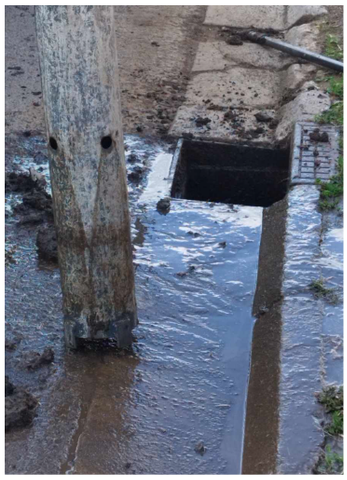

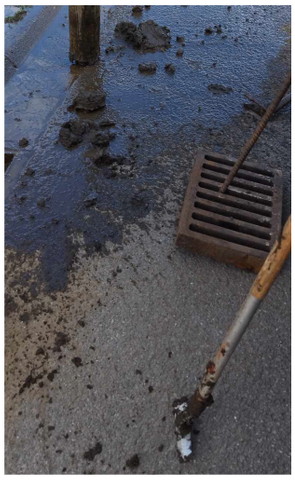



Nettoyage des rues et débouchage des avaloirs.



Aménagement de sécurité devant les écoles et le Centre d'Etalle.







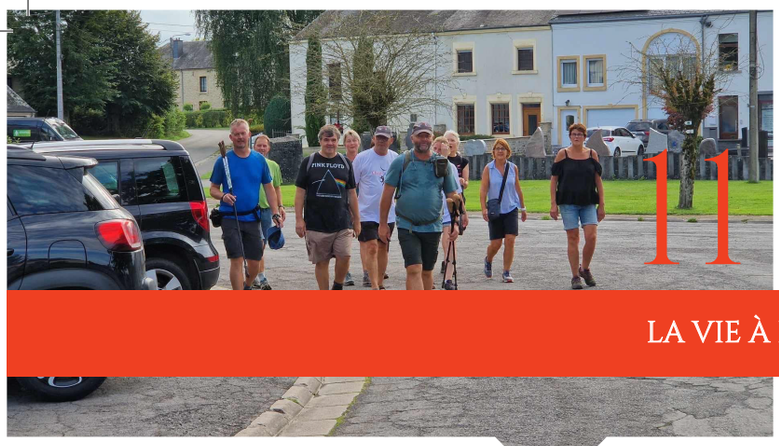

11

LA VIE À ETALLE

Marche caritative Child'Ange avec passage à Fratin









Semaine de la mobilité

Préparation de la Fête Nationale par les jeunes de la commune.



Tour de France Féminin à Vance

© Gilles Dazy - "Football photos & More"

Festival Tilleul & Verlaine











Excursions des 3x20















12

QU'EST CE QUE LE COMMERCE ÉQUITABLE

Le "commerce équitable" est fondé sur l'idée que "quiconque travaille a droit à une rémunération équitable lui assurant, ainsi qu'à sa famille, une existence conforme à la dignité humaine."

UN PRIX JUSTE POUR UNE VIE DÉCENTE.

Il s'agit donc d'offrir la possibilité aux producteurs défavorisés de s'inscrire dans un développement durable en les rendant plus autonomes.
Le commerce équitable allie donc des préoccupations économiques, éthiques et sociales mais aussi environnementales.

POUR QUI ?

Le commerce équitable se concentre principalement sur les producteurs des pays du Sud qui ont des rémunérations rarement «justes» et luttent pour une existence digne. Café, thé, chocolat, bananes... de nombreux produits et matières premières agricoles que nous consommons quotidiennement sont cultivés en Afrique, en Amérique latine ou en Asie. Les défis et injustices auxquels y sont confrontés de nombreux paysans et ouvriers sont immenses. Mais le commerce équitable s'adresse aussi aux producteurs locaux qui luttent face à l'industrie agroalimentaire, à ses réseaux de distribution et aux politiques agricoles mondiales.

COMMENT ?

Le commerce équitable est encadré par des cahiers des charges stricts et est basé sur des modes de production, de commercialisation et de consommation qui contribuent au développement durable à travers plusieurs principes :

- De meilleures rémunérations pour les paysans producteurs ;
- Le respect des droits fondamentaux des producteurs et travailleurs ;
- La préservation de l'environnement ;
- Un meilleur accès au marché ;
- Un modèle de démocratie économique.

En résumé, le commerce équitable c'est :

- Un salaire plus juste ;
- Des conditions de travail décentes ;
- Une organisation démocratique et transparente des organisations partenaires ;
- Des modes de productions respectueux de l'environnement.

LOCAL, BIO, ÉQUITABLE, COMMENT S'Y RETROUVER ?

La production alimentaire mondiale est responsable d'environ 25% des émissions de gaz à effet de serre mondiales. Si vous vous souciez de votre impact écologique, vous vous êtes surement déjà posé la question : mieux vaut-il opter pour le commerce bio, local ou équitable ? L'appellation bio se réfère à la manière dont les ingrédients ont été cultivés par l'agriculteur. Les produits bio sont cultivés sans pesticides ni engrais chimiques.

Le local, lui, mise sur la réduction de l'impact néfaste du transport pour la planète. L'objectif du commerce local est de favoriser les producteurs locaux. L'alimentation locale idéale serait celle issue des circuits courts. On parle de circuit court lorsqu'on limite les intermédiaires entre l'agriculteur et le consommateur. De plus, si on mange local, on mange forcément de saison. Et consommer des aliments qui sont en cohérence avec l'époque de l'année regorge de bienfaits.

Faites un rapide tour d'horizon des produits présents dans votre cuisine. Il y a du riz, du café, du thé ou du chocolat dans vos placards ? Votre gant de four est composé de coton ? Certains produits ne peuvent pas être cultivés localement. Ils viennent donc de loin. Le commerce équitable assure que les producteurs des pays du sud aient

des conditions de travail et un revenu décent. Alimentation biologique, locale ou équitable, que choisir ? Peut-être que la solution n'est pas de choisir une seule voie mais de combiner les trois. Mieux vaut consommer bio, local et de saison. Et quand on ne peut pas consommer local, consommons responsable.

COMMENT RECONNAITRE LE COMMERCE ÉQUITABLE ?

Les produits du commerce équitable sont reconnaissables par les labels. Un label est un logo qui certifie qu'un produit respecte certains principes, souvent définis dans un cahier des charges. Le contrôle de ces caractéristiques est exercé par un organisme certificateur.
Voici les principaux labels que l'on trouve en Belgique (liste non-exhaustive) :

FAIRTRADE (BELGIUM)
Anciennement Max Havelaar
Fairtrade est l'un des principaux acteurs de commerce équitable. C'est le label le plus présent sur les produits issus du commerce équitable, en Belgique et dans le monde.
Produits concernés : alimentation, fleurs et plantes, textile.

SYMBOLE PRODUCTEURS PAYSANS
SPP est le premier label créé par les petits producteurs pour leurs produits issus d'une agriculture paysanne et familiale en Amérique latine et dans les Caraïbes.

La mission principale est de soutenir les acteurs issus de l'agriculture paysanne et familiale, de valoriser leurs produits ainsi que le système coopératif.
Produits concernés : alimentation

WFTO
WFTO est l'organisation mondiale du commerce équitable. Elle réunit plus de 350 associations et entreprises présentes dans plus de 70 pays.
Produits concernés : alimentation

ECOCERT EQUITABLE
Ecocert équitable est un label associant l'agriculture biologique, la responsabilité sociétale des entreprises et le commerce équitable.
Produits concernés : alimentation, cosmétiques et textiles

PRIX JUSTE AU PRODUCTEUR
Est un label wallon qui entend garantir un prix équitable aux producteurs ou coopératives de producteurs.
Produits concernés: alimentation.

FAIR FOR LIFE
Est un label international de commerce équitable qui garantit un mode de production écologique et le respect de bonnes conditions de travail.
Produits concernés : agricoles, produits de la mer, cosmétiques, textiles, l'artisanat et les jouets.



13

INTERVIEW DE ROGER KAISER

Roger Kaiser représente la partie citoyenne du comité de pilotage de la campagne: "Commune du Commerce Equitable".

QUELLE EST L'ORIGINE DE CETTE INITIATIVE ? COMMENT AVEZ-VOUS OBTENU LE TITRE DE « COMMUNE DU COMMERCE EQUITABLE » ?

Fin 2017, avec le Groupe du CNCD 11.11.11, nous avons organisé une soirée d'information sur le commerce équitable. Peu de temps après, avec mon épouse Marie-Rose, nous avons eu l'idée de constituer un petit groupe de citoyens volontaires intéressés par tout ce qui touche à la solidarité. Nous nous sommes donc retrouvés à une dizaine de personnes (citoyen.ne.s solidaires d'Etalle) et avons réfléchi à des thématiques à défendre et à porter dans notre commune. L'idée émanant du groupe était de travailler sur la solidarité tout en y incluant des projets locaux. En d'autres termes, « penser global mais agir local ». C'est ainsi que le commerce équitable est devenu notre premier projet.

Le but de cette formation citoyenne était, et est toujours, de travailler en collaboration avec les autorités communales. Ce qui compte, c'est la conjugaison de l'engagement citoyen et politique, afin d'en tirer le meilleur. C'est pourquoi, en 2019, suite à la présentation de notre projet, une résolution a été signée pour obtenir le titre de « commune du commerce équitable ». Cependant, peu de temps après, la période « covid » nous a contraint de tout mettre en pause jusqu'en 2022, date à laquelle les démarches pour l'obtention du titre ont reprises : réunions, séances d'infos, petits-déjeuners équitables, **…** L'aboutissement de tout ceci étant la reconnaissance de notre commune comme « Commune Equitable », en janvier 2024. C'est une magnifique réalisation et un bel aboutissement entre citoyens, personnes engagées, politiques, commerçants, personnel communal, etc. qui ne fait que commencer.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT QU'UNE COMMUNE S'ENGAGE DANS LE COMMERCE ÉQUITABLE ?

Pour plusieurs raisons : la solidarité collective, le soutien aux producteurs et à un environnement durable et éthique. Une Commune, en tant que représentante d'une communauté, a la responsabilité de manifester une solidarité non seulement à l'échelle individuelle, mais aussi collective, notamment envers différents secteurs de production. Il y a les producteurs du Nord mais aussi ceux qui cultivent des matières premières comme le café, le chocolat ou le sucre de canne, souvent produits dans des régions éloignées. Il est donc essentiel de promouvoir la production locale et de garantir un revenu décent à tous les producteurs, tant du Sud que du Nord.

QUELS SONT LES DÉFIS ACTUELS ET LES ENJEUX AUXQUELS LE COMMERCE ÉQUITABLE EST CONFRONTÉ ?

L'un des défis est de trouver sa place dans un marché saturé de produits de consommation. Bien que les produits équitables se fassent de plus en plus visibles dans les grandes surfaces, il est crucial de sensibiliser les consommateurs pour qu'ils deviennent des "consomm'acteurs", capables de discerner et de choisir en connaissance de cause. Le commerce équitable vise également à garantir un revenu décent aux producteurs du Sud comme du Nord, c'est-à-dire nos agriculteurs locaux, tout en assurant des conditions de travail dignes et éthiques. Il s'agit également de protéger les enfants et les femmes contre l'exploitation en leur permettant de travailler dans des conditions de sécurité maximales, peu importe le type de production (alimentaire, textile,**…**). Un autre défi est de promouvoir les magasins spécialisés dans des produits de

proximité et équitables, comme Un Poids c'est Tout à Etalle ou Bio Vallée à Vance. Il faut également veiller à ce que les produits soient transportés dans un environnement éthique durable et intégrer la transition écologique dans tout cela. En fin de compte, promouvoir le commerce équitable, c'est travailler à la fois pour les populations du Sud et pour préserver les acquis sociaux de celles du Nord.

QUEL RÔLE LES CONSOMMATEURS PEUVENT-ILS JOUER DANS LA PROMOTION DU COMMERCE ÉQUITABLE ?

En devenant consomm'acteur, le citoyen qui pense de façon solidaire et globale, qui veut agir localement, a le pouvoir de rayonner autour de lui afin de sensibiliser d'autres citoyens à l'importance du commerce équitable, à l'importance de choisir ses achats de manière réfléchie. C'est pourquoi nous souhaitons mobiliser davantage de jeunes entre 20 et 50 ans à rejoindre notre groupe afin qu'ils sensibilisent à leur tour d'autres personnes.

COMMENT PÉRENNISER LE PROJET DANS LES ANNÉES À VENIR ?

Pour pérenniser le projet, il faut des activités régulières tout au long de l'année. Bien sûr, on pense de facto au petit-déjeuner équitable mais il peut y avoir d'autres manifestations telles que des visites d'entreprises impliquées dans le commerce équitable Ou encore des événements déjà existants dans lesquels intégrer cette thématique. Cette année, avec le comité de pilotage, nous avons visité l'usine «Café Liégeois». L'idéal serait de faire 2 manifestations par an pour pouvoir parler du commerce équitable. Pour le moment, nous avons une école et quelques commerçants qui vendent et/ou consomment des produits équitables. Nous avons hâte que d'autres écoles, commerçants, institutions rejoignent le mouvement. Et pour cela, il est essentiel de donner de la visibilité à nos actions. C'est en en parlant régulièrement qu'on arrivera à ce que des commerces, des associations, des institutions nous rejoignent et surtout, à ce que des citoyens soient sensibilisés par l'importance de promouvoir le commerce équitable.



NOS PARTENAIRES

La réussite de la campagne et l'obtention du titre « Commune du commerce équitable » requièrent la participation des acteur·rice·s locaux·ales et un engagement collectif. C'est pourquoi, vous retrouverez ci-dessous les premiers participants Chacun, selon ses possibilités, propose ou consomme des produits équitables au quotidien.

1- Un poids c'est tout :
Une épicerie vrac à objectif zéro-déchet, locale autant que possible et le plus souvent bio.
https://www.unpoidscesttout.be

2- Ets Daune Habaru :
Entreprise familiale spécialisée dans le négoce de boissons
https://www.daune-habaru.com/

3- Lady Green :
Restaurant proposant des produits frais, de saison et cultivés prioritairement dans notre région.
https://www.lady-green.be

4- Crelan :
Banque coopérative située à Etalle.
https://www.crelan.be/fr/particuliers/agence/agence-etalle

5- IMP la Providence :
Service Résidentiel pour Jeunes qui accueille des enfants de 3 à 18 ans et de jeunes adultes souffrant de troubles du comportement et de déficience légère ou modérée.
https://www.implaprovidence.be/

6- Ecole libre de Sainte-Marie sur Semois :
Ecole primaire et maternelle.

Vous souhaitez rejoindre le comité de pilotage ou participer à des activités ? Vous vendez des produits équitables et souhaitez devenir partenaires ?
Prenez contact avec l'administration communale :
estelle.signorato@etalle.be – 063/45.01.12
ou avec Roger Kaiser:
roger.kaiser@ardenneetgaume.be



14

ETALLE ET LE COMMERCE EQUITABLE

Afin d'obtenir le titre de commune du commerce équitable, le comité de pilotage a réalisé plusieurs activités afin de sensibiliser les citoyens et le personnel communal à la démarche.

PETIT-DÉJEUNER DU PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel de l'administration communale et les ouvriers communaux ont dégusté un petit-déjeuner équitable et local afin d'être sensibilisé à la démarche communale d'obtention du titre.



PETIT-DÉJEUNER DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LIBRE DE SAINTE-MARIE-SUR-SEMOIS

Durant une demi-journée, OXFAM-Magasins du Monde a dispensé aux plus grands élèves de l'école primaire une formation sur les enjeux du Commerce équitable. Les membres du Comité de pilotage ont ensuite initié les enfants à des ateliers culinaires afin de confectionner gaufres et crêpes "faites maison" qu'ils ont dégustées lors d'un petit-déjeuner équitable en présence de leurs parents et du personnel pédagogique.



BRUNCH ÉQUITABLE LORS DU RAMASSAGE DES DÉCHETS BEWAPP 2023 ET 2024

Le traditionnel moment de convivialité organisé par la commune lors du Grand ramassage des déchets annuel est depuis 2 années composés de produits équitables et locaux.



VISITE CAFÉ LIÉGEOIS

L'entreprise Charles Liégeois a, durant une demi-journée, ouvert les portes de son usine au public. Les membres du comité de pilotage d'Etalle ont ainsi pu découvrir les méthodes de fabrication du café.



15

RENDEZ VOTRE LOGEMENT PAUVRE EN ENERGIE



Une maison mal isolée engendre de grosses dépenses de chauffage. Rénover votre habitation vous permet donc de diminuer le montant de vos factures, notamment de chauffage, ainsi que votre vulnérabilité par rapport à la hausse du coût des énergies.

En effet, le chauffage représente la plus grande part de votre consommation d'énergie. Si isoler présente un coût au départ, cela vous grarantira à terme une diminution de votre facture de chauffage.

Le but est que toutes les habitations de Belgique atteignent le label A d'ici 2050. Les primes régionales, communales et les prêts à taux 0 sont autant d'aides à votre disposition pour vous aider à atteindre cet objectif et à faire des économies d'énergie.

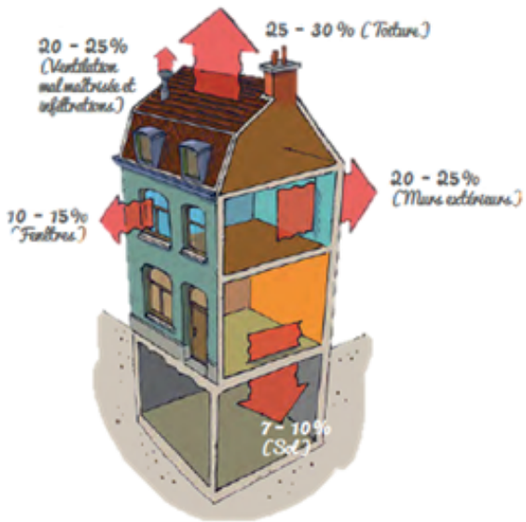

Pertes de chaleur au sein d'une maison moyenne non isolée

JE VEUX RÉNOVER MON LOGEMENT, PAR QUOI COMMENCER ?

C'est par la toiture que les pertes de chaleur d'une maison non isolée sont les plus importantes. Les murs sont quant à eux responsables de près d'un quart des pertes de chaleur dans la maison.

1. ISOLER

Réaliser des travaux d'isolation thermique peut amener des économies de chauffage de l'ordre de 80%. Bien avant le renouvellement des équipements de chauffage, l'isolation est le premier vecteur d'économie d'énergie. En réduisant les pertes de chaleur on minimise de fait les besoins en énergie, la consommation, la pollution mais aussi la facture d'électricité.

2. RENDRE ÉTANCHE À L'AIR

Sans étanchéité à l'air, pas d'isolation efficace. Les fuites d'air sont responsables de pertes importantes de chaleur. Il est donc important de traquer les courants d'air qui laissent échapper la chaleur vers l'extérieur.

3. VENTILER

Ventiler permet avant tout de répondre à besoin d'hygiène et de santé des occupants, d'évacuer l'humidité et l'air pollué. Aussi, plus la ventilation est contrôlée, moins il y a de pertes de chaleur. Les déperditions liées à la ventilation représentent une part relativement importante des besoins de chauffage.

4. ET ENSUITE

Lorsque tous ces paramètres ont été pris en compte, on peut alors envisager d'installer un système de chauffage (et eau chaude sanitaire) performant et investir dans des systèmes de production d'énergie renouvelable.

Dans la pratique, chaque bâtiment est un cas particulier. Pour bien choisir vos travaux, savoir dans quel ordre les faire, il est utile de réaliser un audit logement.





16

DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

Conférences, ateliers, outils numériques ...
Voici quelques pistes pour vous aider à réussir votre transition énergétique.

LE SLOWHEATING : « CHAUFFER LES CORPS ET MOINS LES BÂTIMENTS ».

Le slowheating est une pratique qui consiste à « chauffer les corps et moins les bâtiments ».

Il s'agit de diminuer progressivement la température intérieure et de concentrer la chaleur sur le corps par divers moyens de chauffage actifs ou non (dont des systèmes de chauffage de proximité). De cette manière, nous répondons de manière différente aux besoins en chaleur des corps et aux besoins en chaleur du bâti.

Cette pratique nécessite certaines connaissances et de l'accompagnement, la question de la ventilation et de l'humidité est très importante tout comme la maitrise de son système de chauffage.

Les formations de base à la pratique SlowHeat sont organisées gratuitement partout en Wallonie à partir du mois de septembre 2024.



Inscrivez-vous à l'une des formations :
https://www.habitat-participation.be/formation-slowheat

QUEL EST LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOIT ?

Découvrez le nouvel outil de la Région wallonne.

Un nouvel outil permettant d'évaluer le potentiel photovoltaïque d'un bâtiment, via une "cartographie solaire" est maintenant disponible.

Malgré la fin du compteur qui tourne à l'envers à partir de janvier 2024, le solaire reste rentable. Cet outil vous permet d'obtenir une estimation standardisée ou personnalisée, tant sur les aspects techniques que les aspects financiers.

Concrètement, il faut y entrer l'adresse de votre choix ou utiliser la carte pour vous localiser, puis sélectionner un ou plusieurs bâtiments situés dans une même parcelle cadastrale. Vous aurez ensuite accès aux résultats d'une configuration suggérée, basée sur la consommation d'un ménage wallon moyen :

- Nombre de panneaux à installer ;
- La puissance qui en découlera ;
- Le coût qui en résulte ;
- Le pourcentage d'autosuffisance ;
- Les économies réalisées par an ;
- La durée de retour sur investissement.

Vous pourrez aussi personnaliser la simulation en rentrant vos propres consommations électriques.

L'outil évalue également le potentiel solaire thermique de votre toiture.

Retrouvez l'outil sur :
https://cartographie-solaire.spw.wallonie.be/

CYCLES DE CONFERENCE DU PARC NATUREL DE GAUME

Dans le cadre d'un cycle sur l'énergie mené par le Parc Naturel de Gaume en collaboration avec les communes, plusieurs conférences sont organisées en Gaume.

MOBILITÉ DE PROXIMITÉ

Le 24 octobre à 19h00
Rezo Pouce, un nouveau dispositif d'autostop organisé
Salle du conseil communal - Meix-devant-Virton
Infos & Inscriptions :
isabelle.carbote@meix-devant-virton.be

PLANTATION DE HAIES ET DE LIGNEUX

Le 29 octobre à 19:30
Le Parc Naturel de Gaume organise une séance d'information tout public sur la plantation de haies et de ligneux: aide et accompagnement, conception de projets, demandes de subsides,etc.
Infos & inscriptions : m.rechul@pndg.be
Marina Rechul - 0499 70 96 02

AUDIT ÉNERGÉTIQUE DE SA MAISON

Le 08 novembre à 19:00
Pourquoi réaliser un audit ? Quels sont les freins? Comment faire un audit ? Quelles sont les réglementations / primes ?
Château du Faing à Jamoigne
Infos & Inscriptions: https://chiny.be
coordinateur.pollec@chiny.be

MAISON PASSIVE ET PUIT CANADIEN

Le 09 novembre à 10h00
Maison passive & puit canadien
Visite d'une réalisation à Vance
L'endroit de la visite vous sera communiqué lors de la réservation
Infos & Inscriptions: estelle.signorato@etalle.be

PLUS D'INFOS :

Parc Naturel de Gaume
1 rue Camille Joset - 6730 Rossignol
+32 (0)63 45 71 26
https://parc-naturel-gaume.be/contact@pndg.be

17

ARBRES, TEMOINS DE NOTRE HISTOIRE

L'ASBL Archetal aura le plaisir d'accueillir prochainement à Etalle, dans la salle située au 35, rue du Moulin (du 19/10 au 30/11/2024), l'exposition itinérante de l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWAP) « Arbres témoins de notre Histoire ». Les horaires d'ouverture de l'exposition seront communiqués prochainement



A Chantemelle, la rue (sous forme de drève) qui rejoint la chapelle Notre-Dame de Lourdes est bordée de 36 tilleuls de Hollande (Tilia x europaea). Ces tilleuls plantés, en 1927, ont pour le plus gros (recensement de 2024) un diamètre de 265 cm et une hauteur de 21m. Toute l'allée a été classée comme monument et site le 24 septembre 1990.

ARCHETAL ASBL

info@archetal.be
https://www.archetal.be



18

COLLECTE DES DÉCHETS

Vous êtes un peu tête en l'air et vous passez parfois à côté de la collecte des déchets ? N'oubliez pas de télécharger l'application: "Etalle en Poche" pour recevoir des rappels la veille de chaque ramassage.

PARTICIPEZ À LA COLLECTE DE JOUETS EN BON ÉTAT DU 19 OCTOBRE 2024

Profitez de cette occasion pour faire le tri dans vos jouets tout en étant solidaire. Depuis plus de 20 ans, cette initiative bénéficie à une trentaine d'associations locales.

De la seconde main, oui mais de qualité !

Que vous apportiez des jeux créatifs, des jeux de société, des puzzles, des jouets en bois, des petites voitures, des jeux de construction ou des poupées, ces jouets feront la joie de nombreux enfants grâce aux associations partenaires. Notez que les jouets déposés doivent être en bon état et faciles à nettoyer.

Pour garantir la sécurité de tous et préserver l'environnement, les jouets fonctionnant avec des piles ou des batteries ne sont pas acceptés à cette collecte. Ces éléments peuvent en effet engendrer des incendies. Si vous devez jeter un jouet contenant des piles ou une batterie, veillez à les retirer du jouet et à déposer chaque matière, séparément, dans sa propre filière au recyparc.

Vos dons auront un impact direct sur le quotidien de nombreux enfants et familles. Depuis plus de 20 ans déjà, les jouets collectés sont redistribués à une trentaine d'associations locales, allant des Maisons Croix-Rouge aux CPAS, en passant par des écoles et des services d'accueil extrascolaire.

INFOS PRATIQUES?

- Quand ? Samedi 19 octobre 2024, de 9h à 18h
- Où ? Dans votre recyparc
- Quoi ? Tous les jouets en bon état, sans pile ni batterie
-

https://www.idelux.be/fr/collecte-de-jouets-en-bon-etat-quand-le-reemploi-se-veut-solidaire



CALENDRIER DES DECHETS

OCTOBRE

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DECEMBRE

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

- Collecte sélective des déchets ménagers
- PMC
- Papiers, cartons
- Encombrants, bois, gros métaux
  Gros métaux exclusivement sur demande
  Merci de bien séparer les encombrants, les bois et les métaux
- Fermeture exceptionnelle de votre recyparc

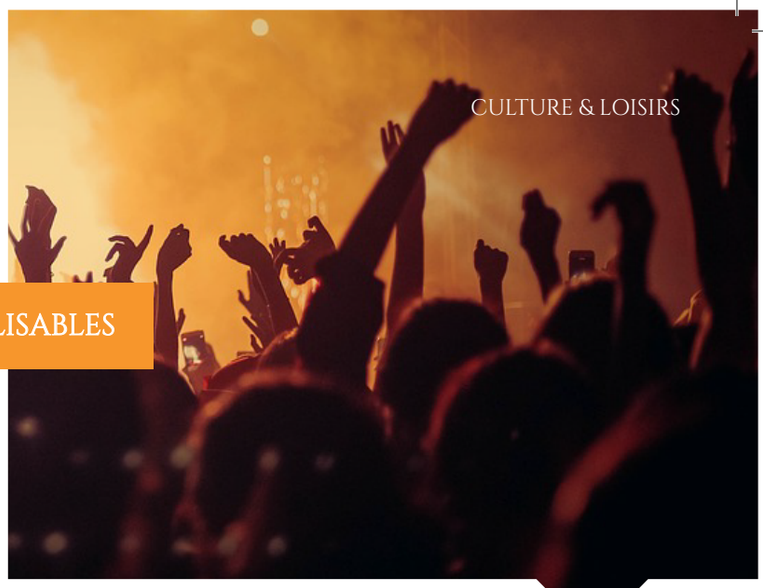

GOBELETS REUTILISABLES

La Commune d'Etalle a fait l'acquisition de gobelets réutilisables qui sont mis à la location depuis juillet 2023 par l'intermédiaire de la société La Lorraine Services (Zone Artisanale de Weyler). La convention entre la Commune et La Lorraine a été validée le 12 septembre dernier par le Conseil Communal.

Afin de soutenir les associations locales, les comités de quartier/parents, ainsi que les structures communales et para communales, la Commune prendra en charge 50% du montant des frais de lavage de la facture finale. Cette prise en charge est d'application depuis juillet 2023. La demande de remboursement doit se faire par le biais du formulaire officiel.
Le formulaire dûment complété doit être accompagné d'une copie de la facture ainsi que d'un relevé d'identité bancaire. Tous les documents utiles sont disponibles sur le site internet ainsi que sur l'application mobile.

Les associations communales souhaitant emprunter les gobelets communaux peuvent s'adresser à Monsieur Samuel Pierret – responsable commercial – 063/60.80.21 – 0492/11.76.96 – spierret@lalorraine.org – www.lalorraine.org, et ce dans un délai de 30 à 60 jours avant l'événement.

N'OUBLIONS PAS QUE LE MEILLEUR DÉCHET RESTE CELUI QUI N'EXISTE PAS !

L'article 26 du décret du 09 mars 2023 relatif aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté stipule que : « Dans les lieux et les espaces dédiés aux évènements culturels, sportifs, récréatifs, folkloriques ou de loisirs, l'utilisation de gobelets en plastique à usage unique pour boissons est interdite dans le cadre de toute relation contractuelle et de toute offre de contracter de quiconque. » Il est donc, depuis le 1er septembre 2023, interdit d'utiliser des gobelets en plastique à usage unique pour boissons dans le cadre d'événements se déroulant sur le territoire wallon. Les stocks pourront néanmoins être écoulés et ces gobelets seront recyclés pour autant qu'ils se retrouvent dans les sacs bleus.
Attention aux "faux" gobelets réutilisables !
Depuis l'entrée en vigueur de l'interdiction d'utilisation des gobelets en plastique à usage unique pour boissons dans les événements, de nombreux fournisseurs proposent à la vente des gobelets souples légèrement plus épais que ceux à usage unique et les présentent comme réutilisables. Leur faible coût semble séduire les organisateurs d'événements.
Ces gobelets souples/flexibles en plastique sont assimilés à des gobelets en plastique à usage unique au sens de la législation et, par conséquent, interdits dans le cadre des événements. Soyez attentifs.

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS : DOSSIER SÉCURITÉ – CHANGEMENT

Les services du Gouverneur (en collaboration avec les différentes disciplines) ont apporté un certain nombre de modifications au dossier sécurité. Ce dernier passe de 12 pages à 4 pages et se nomme désormais « formulaire de déclaration d'événement ».

Ce nouveau formulaire est accessible sur le site du Gouverneur et peut être complété directement en ligne : https://gouverneur-luxembourg.be/declarer-un-evenement.

La volonté du Gouverneur est d'uniformiser et de simplifier les déclarations d'événements.
Une réunion d'information sera organisée d'ici quelques semaines afin d'expliquer aux organisateurs la nouvelle marche à suivre. Un mail sera envoyé aux différentes personnes de contact afin de les informer de la date et du lieu de cette réunion.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à Mme Wilma Ehmann : wilma.ehmann@etalle.be (063/45.01.28).



20

MAISON DE JEUNES

Si ce n'est pas déjà fait, venez nous voir, la MJ c'est 80 jeunes inscrits qui viennent quand ils le souhaitent, une fois par an, comme chaque jour d'ouverture. C'est le meilleur endroit pour concrétiser ses projets, trouver de l'information mais surtout, s'amuser et décompresser.

DES VACANCES INOUBLIABLES À LA MJ

Cet été a été marqué par des moments forts et émouvants pour les jeunes de la MJ.
Nous ne pourrons pas décrire en détail toutes les aventures que nous avons vécues mais nous tenons toutefois à mettre en avant certaines d'entre elles.

Comme vous le savez peut-être, nous sommes partis en Pologne avec 4 jeunes du projet : «Mémoire et Liberté». Ces jeunes sont investis depuis des années à la MJ mais également dans nos projets d'échange et de rencontre avec des jeunes de tous horizons et de toutes cultures.



Lors de ce séjour, nous avons plongé dans une page sombre de l'histoire en visitant le camp d'Auschwitz-Birkenau. Cette visite empreinte d'émotion leur a permis de mieux comprendre l'ampleur des horreurs de la seconde guerre mondiale mais aussi et surtout, de faire des liens avec les failles de notre société.

Ils ont également visité l'usine d'Oscar Schindler, un lieu chargé d'histoire où ils ont pu en apprendre plus sur cet homme qui a sauvé des vies en plein coeur du chaos. Nous avons pu aussi découvrir les anciens décors du film éponyme.

La découverte des ghettos juifs a ajouté une dimension supplémentaire à notre compréhension de cette tragédie, le fait d'y loger renforçait cette impression.

Au-delà de ces moments de réflexion, notre séjour a aussi été l'occasion de se détendre, de se ressourcer et de créer des souvenirs inoubliables ensemble comme lors de notre journée dans un parc d'attraction géant.
Une expérience marquante pour nos jeunes qui permettra d'éveiller les consciences à la MJ grâce au partage avec le groupe.

Nous tenons à remercier la Fondation Auschwitz pour l'aide accordée rendant possible cette expérience enrichissante.



Ce n'était pas notre seul camp des vacances, nous sommes partis, cette fois à 17 à la côte Belge en juillet. Une semaine de camp épique où nous avons encore trouvé de nouvelles choses à faire. Un groupe génial, une entente aussi bonne que l'on peut l'espérer avec des ados survoltés et un camp qui a permis d'encore renforcer les liens entre les jeunes. D'année en année, ils gagnent en autonomie pour la préparation de ce camp et dans la gestion de celui-ci sur le terrain. Soyons fiers de nos jeunes qui s'investissent avec leurs moyens pour le bien commun.

En parlant d'autonomie et d'indépendance, ces vacances ont été aussi marquées par notre stage de théorie pour le permis de conduire. 15 jeunes étaient inscrits, parfois contre leur volonté, à ce module qui devrait augmenter leurs chances de réussite lors de l'examen. Nous avons lancé ce projet en partenariat avec l'Espace Public Numérique et le CEPPST dans le but de promouvoir la mobilité dans nos contrées où elle n'est pas toujours des plus aisées. Ce stage a été une franche réussite et sera probablement remis au programme en 2025 ou 2026 selon les demandes.



En parallèle de ce projet, nous avons obtenus un soutient financier de la Coopérative CERA, qui, se présente comme ceci sur son site :
« Avec nos 400.000 sociétaires enthousiastes, nous sommes la plus grande et la plus accueillante coopérative belge. Ensemble, nous accomplissons plus, nous partageons plus et nous investissons mieux :

- Dans des initiatives qui font du bien et qui relient les gens,
- Dans des projets qui rapportent à chacun d'entre nous.

Ensemble, nous prenons soin les uns des autres**»**.

Et nous pouvons attester que c'est bien le cas, en effet, grâce à eux nous avons pu investir dans du Matériel de Simulation de conduite qui a été officiellement inauguré lors de nos portes ouvertes du 28 septembre. Grâce à celui-ci, nous pouvons proposer une première approche de la conduite qui, même si elle n'est pas à 100% fidèle à la réalité, permet d'évacuer le stress mais aussi d'avoir des explications concrètes sur la conduite et le code de la route. Nous remercions donc la coopérative sans qui ce projet aurait été plus compliqué à mettre en place.

Nous pourrions encore occuper des pages dans ce bulletin tant nous avons des choses à raconter mais nous préférons vous donner l'envie de venir le découvrir par vous-même**…**

Sachez simplement que pendant les vacances, nous avons proposé une vingtaine d'activités, deux stages, deux camps et des heures d'accueil chaque jour de la semaine quand nous n'étions pas en vadrouille. Comment les résumer ? Parfaites, comme souvent à la MJ, des rires, des échanges, des découvertes, des apprentissages, des questions, des réflexions et toujours dans une atmosphère bienveillante.

La MJ est ouverte à TOUS les jeunes, sans distinction, dès 12 ans. Pour conclure, l'inscription et les activités sont gratuites sauf à de rares exceptions.

Vous n'avez donc aucune raison de ne pas tenter l'aventure avec nous ! A bientôt.



21

BIBLIOTHEQUE

Entre le Salon du Livre, Stabulageek, le mois du Doc, les ateliers Bébé Bouquine, la venue du Ludobus ... L'automne à la bibliothèque vous promet de jolies surprises

SALON DU LIVRE D'ETALLE

Evénement devenu incontournable dans la région, le Salon du Livre revient ce dimanche 10 novembre au complexe d'Etalle. N'hésitez pas à être curieux. L'entrée est gratuite !

Le principe est connu: de 10h à 18h, vous aurez l'occasion de rencontrer de nombreux auteurs, de bénéficier des conseils de libraires spécialisés ou de vous faire dédicacer un album par un dessinateur talentueux.

Cela promet un joli moment à ceux qui aiment les livres ! Pour les moins assidus ou ceux qui veulent se poser un moment, un espace "Vin et littérature" sera à disposition des visiteurs dans la petite salle du complexe.

Le Salon du Livre est aussi un espace pour les enfants : des animations leur seront dédiées avec la présence de la fantastique conteuse Sylvie Alexandre. Elle proposera deux séances pour partager ses histoires (14h30 et 16h). Les plus petits pourront venir admirer les histoires sur tapis bavards (10h30).

Le Centre Culturel Rossignol Tintigny (CCRT) nous offrira une nouvelle fois la présence de comédiens pour agrémenter votre après-midi.

Plusieurs exposants seront présents dans le seul but d'encourager le plaisir de la lecture et des histoires chez les enfants : Canard Paon (la librairie jeunesse spécialisée), les éditions du Crayon à roulettes, les éditions Alice Jeunesse, les éditions du Pourquoi Pas, les éditions Mijade ... Vivalangues, la librairie spécialisée en langues étrangères sera de retour cette année en compagnie de la Librairie du Nochet et du Club de la BD.

Sur ce dernier stand, Jean-Claude Servais nous fera le plaisir de nous rejoindre, accompagné entre autre par Thierry Coppée (dessinateur de la BD : « Les Blagues de Toto »), David Boriau (Scénariste de : « La fabrique des rêves », « La bibliothèque des vampires » ...) et d'autres artistes talentueux.

S'ajoutent à toute cette jolie troupe, 40 auteurs du Service du Livre Luxembourgeois, le Gletton, Ma p'tite édition, Empaj éditions, Notre Patois Gaumais ...

Notez également la présence de Frank Andriat qui nous présentera son dernier ouvrage en avant-première sur le stand des éditions F. Deville.

La liste des exposants sur dévoilera au fur et à mesure sur la page Facebook du Salon ou sur le site : www.etalle.be/jumelage.

Vous souhaitez des informations plus précises ? Envoyez-nous un mail à : salondulivre.etalle@hotmail.com

RENOVATION DE LA BIBLIOTHEQUE

Comme vous avez pu le voir dans les journaux, notre bibliothèque va bientôt être rénovée, ce qui va engendrer quelques ajustements dans les mois à venir.

La bibliothèque va déménager à côté de l'administration communale, dans le bâtiment de « l'ancien Spar », le temps des travaux. Ainsi, nous pourrons toujours vous accueillir et vous offrir les services habituels.

Une courte période de fermeture se profilera en début d'année, le temps de déménager toutes nos collections.

Actuellement, nous ne pouvons vous donner de deadline précise sur le déroulement des opérations. Le dossier a été validé par le Conseil communal et les démarches administratives pour désigner les différents intervenants sont en cours. Nous vous conseillons de suivre notre page Facebook pour suivre l'avancée du projet.

Ci-dessous, vous trouverez quelques photos du très chouette projet pensé par les architectes. Il s'est construit sur base de réunions et de collaborations avec les membres du Collège communal et de l'équipe de la bibliothèque.





LE MOIS DU DOC

En collaboration avec Point Culture, nous vous proposons de visionner le documentaire : "L'affût aux loups" de Tanguy Dumortier, présentateur du Jardin Extraordinaire pour lequel il a été primé à la 47ème édition de l'International Wildlife Film Festival (IWFF) aux États-Unis.

Partager une année entière de la vie d'une meute de loups, plonger dans un décor sauvage, peuplé d'ours bruns et de gloutons tout au long des quatre saisons. C'est quelque part dans le no man's land entre la Finlande et la Russie qu'Olivier, le photographe, et Yves le peintre, s'enferment dans un affût de quelques mètres carrés seulement. Confinés volontaires et quasi invisibles, ils sont aux premières loges pour suivre le quotidien intime et extraordinaire des plus grands prédateurs d'Europe.

Grâce à une proximité exceptionnelle avec ces animaux, et des comportements filmés pour la première fois, "L'affût aux loups" est une invitation unique à prendre place au Grand Spectacle du Sauvage.

Infos pratiques:
Jeudi 21 novembre à 15h30
Salle de la Vieille Ecole - Vance
Entrée gratuite - Sur réservation
063/60.13.88 - bibliotheque@etalle.be

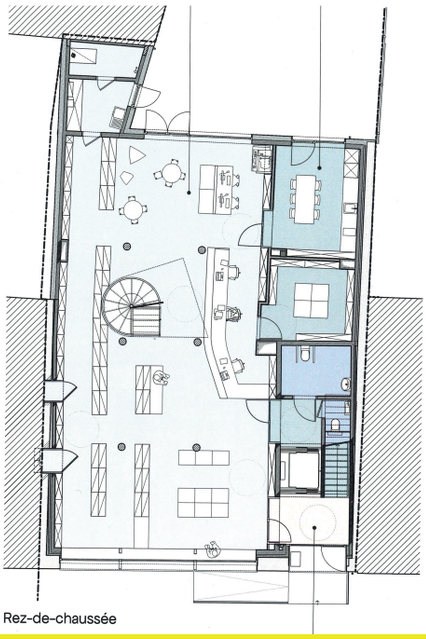
Rez-de-chaussée

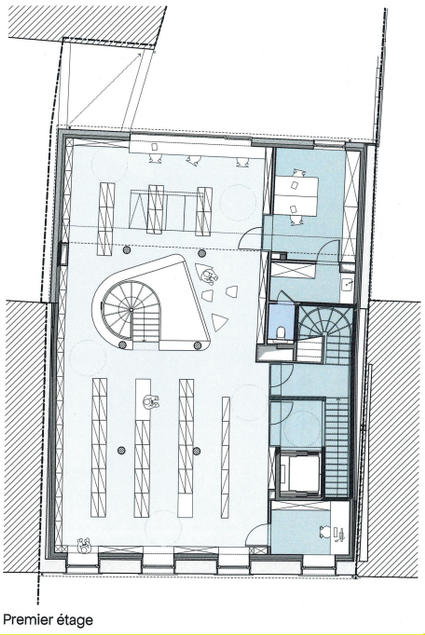
Premier étage

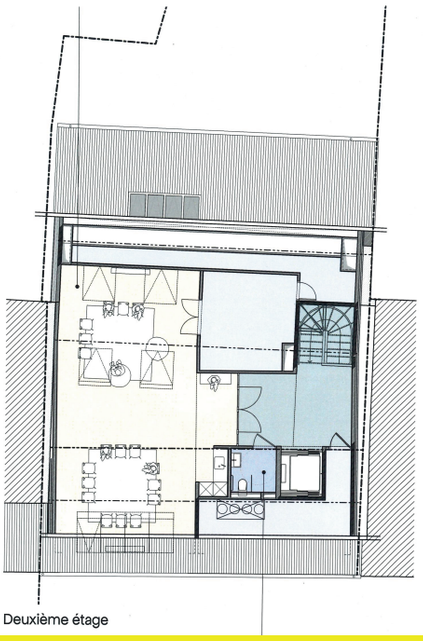
Deuxième étage

22 AGENDA

Retrouvez l'agenda sur notre application:
ETALLE-EN-POCHE

BULLETIN COMMUNAL & ETALLE EN POCHE - UNE SEULE ADRESSE
N'hésitez pas à envoyer les informations liées à vos évènements ou à vos actualités à: communication@etalle.be

LUDOBUS
Mercredi 16 octobre – de 13h30 à 16h30
Prêt de jeux gratuits
Org. Bibliothèque d'Etalle

ATELIER VANNERIE POUR ADULTES
19 octobre - de 14 à 17h - Plateau Catalan
PAF: 40 euros / Inscriptions : 0496/99.74.51
naturezmoi.etalle@gmail.com
Org. Naturez-moi

ATELIER FLORAL
Mardi 22 octobre - La beauté du Chrysanthème
À 20h - Salle communale, 18 rue du Moulin
Inscriptions : 063/67.67.05
Org. Cercle Horticole Etalle

SOIRÉE HALLOWEEN DES OYES
26 octobre dès 18h
Cortège dans le village et repas ensuite à la salle
https://www.facebook.com/OyesdeSivry
0471/73.68.84 - lesoyesdesivry@gmail.com

SOIRÉE HALLOWEEN DU CDJ
27 octobre dans le village de Sainte-Marie/Semois
Org. CDJ Sainte-Marie

STAGE CHANTS ET MARIONNETTES
Du 28 octobre au 31 octobre
Pour les 7-13 ans - De 9h à 16h30
Nous allons chanter, jouer, bouger nos corps, créer et construire de nos mains, inventer des personnages et des histoires, les jouer, les rires, les chuchoter tout bas et aussi tout haut.
Nous jouerons avec notre voix, notre corps dans le temps et dans l'espace. Artistes : Stéphanie Clayes et Merel Verwimp
À la salle le 18, rue du Moulin à Etalle.
Paf : 100 euros
Inscription obligatoire, place limitée !
0499/60.04.21 - info@tribalsouk.org
www.tribalsouk.org

SALON DU JEU DURABLE ET BOURSE AUX JOUETS
Le 03 novembre de 14h à 18h
Le temps d'une après-midi, la ludothèque et le magasin de jouets "Aux pays des merveilles" vous feront découvrir leurs coups de coeur du moment, ainsi que des jeux géants en bois.
En parallèle, la Ligue des familles d'Etalle vous donnera l'opportunité de vous défaire de vos jeux inutilisés ou d'en acquérir d'autres à prix intéressant. L'occasion parfaite à l'approche des fêtes de fin d'année !
Dépôt le samedi 2 novembre de 9h à 12h
Vente le dimanche 3 novembre de 14h à 17h
2 euros par liste de 15 articles pour les membres et 4 euros par liste pour les non-membres.
(Avec un maximum de 3 listes par déposant).
0497/42.47.57 ou Cathycourtois1998@gmail.com

CONFERENCE : LES GRAMINÉS AU JARDIN
Lundi 04 novembre - par M. Scholtes
À 20h - Salle communale, 18 rue du Moulin
Entrée gratuite - Org. Cercle Horticole Etalle

LES HISTOIRES DE FRANCINE
« Mon jardin secret »
Mercredi 06 novembre - De 16h à 17h
Pour les enfants de 4 à 8 ans
Org. Bibliothèque d'Etalle

ATELIER NATURE POUR ENFANTS
09 novembre - de 14 à 17h
Gravé dans la pierre - Découvre et crée des fossiles, témoins d'un lointain passé !
PAF: 25 euros / Inscriptions : 0496/99.74.51
naturezmoi.etalle@gmail.com

SALON DU LIVRE D'ETALLE
Dimanche 10 novembre - De 10h à 18h
Complexe sportif d'Etalle - Entrée gratuite
Plus de 60 exposants (auteurs, dessinateurs, libraires, éditeurs), bar, petite restauration, animations, contes pour enfants.
Espace Vin et Littérature
Org. Comité de Jumelage Etalle Clérieux & bibliothèque

FOIRE AUX DISQUES
Lundi 11 novembre - De 10h à 17h
Complexe sportif d'Etalle
Plus de 20 exposants dans tous les styles musicaux - Bar et petite restauration sur place
hexagone.front@skynet.be ou 0495/56.14.23
Org. Hexagone

GAUME TOYS'N GEEK
Dimanche 17 novembre de 10h à 18h
Ne manquez pas le deuxième évènement Gaume Toys'n Geek ce 17 novembre 2024 au Complexe sportif et culturel d'Etalle. Une journée ou la passion pour la culture geek, le rétrogaming et les jouets mythiques des années 70 à nos jours vous attendront.
De 10h à 18h au Complexe sportif d'Etalle.
Entrée : 2 euros - Bar et petite restauration
Organisation : Futsal Sainte-Marie 87

ATELIER FLORAL
Mardi 19 novembre - "Si on préparait Noël"
À 20h - Salle communale, 18 rue du Moulin
Inscriptions : 063/67.67.05
Org. Cercle Horticole Etalle

LUDOBUS
Mercredi 20 novembre – de 13h30 à 16h30
Prêt de jeux gratuits
Org. Bibliothèque d'Etalle

CINE JEUDI - L'AFFÛT AUX LOUPS
Jeudi 21 novembre – de 15h30 à 16h30
Dans le cadre du mois du Doc avec le soutien de Point Culture - Activité gratuite - Réservation souhaitée au 063/60.13.88 - bibliotheque@etalle.be
Org. Bibliothèque d'Etalle

BÉBÉ BOUQUINE
Par Isabelle Prévost, conteuse
Vendredi 22 novembre de 10h à 11h
Pour les petits de 1 mois à 2.5 ans accompagnés de papa et/ou maman - Gratuit – sur réservation 063/60.13.88 – bibliotheque@etalle.be
Org. Bibliothèque d'Etalle

ATELIER VANNERIE POUR ADULTES
23 novembre - de 14 à 17h - Fond de panier
PAF: 40 euros / Inscriptions : 0496/99.74.51
naturezmoi.etalle@gmail.com
Org. Naturez-moi

BLIND TEST AU PROFIT DE SUPER MAX
30 novembre à 20h
Prix du meilleur déguisement
Theme Super-héros (boisson offerte à chaque personne déguisée)
7 euros par personne - Equipe de 8 max
Infos & réservations: 0477/08.34.70

DEMONSTRATION FLORALE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
Lundi 02 décembre - Les montages réalisés seront à remporter lors d'une tombola
À 20h - Salle communale, 18 rue du Moulin
Org. Cercle Horticole Etalle

ATELIER NATURE POUR ENFANTS
07 décembre - de 14 à 17h
Mon beau sapin - Aiguilles, cônes, écorces ... devient incollable sur les résineux
PAF: 25 euros / Inscriptions : 0496/99.74.51
naturezmoi.etalle@gmail.com
Org. Naturez-moi

LES HISTOIRES DE FRANCINE
Mercredi 11 décembre - De 16h à 17h
Pour les enfants de 4 à 8 ans

Activité gratuite - Sans réservation
Org. Bibliothèque d'Etalle

MARCHE DE NOEL DE VANCE

13 et 14 décembre - Entrée gratuite
Autour de "La vieille école"
Chalets à disposition - Places limitées
Bar et petite restauration - Concerts
Infos : marchedenoelvance@gmail.com
Une organisation de l'Association des Parents de l'école et du RSC Vance

CONCERT DE NOEL

Au profit d'une oeuvre ou d'une ASBL régionale
Plus d'infos: lastabuloise.be
Org. Harmonie La Stabuloise

BÉBÉ BOUQUINE

Par Isabelle Prévost, conteuse
Samedi 14 décembre de 10h à 11h
Pour les petits de 1 mois à 2.5 ans accompagnés de papa et/ou maman - Gratuit – sur réservation 063/60.13.88 – bibliotheque@etalle.be
Org. Bibliothèque d'Etalle

ATELIER FLORAL

Mardi 17 décembre - Couleurs de Noël
À 20h - Salle communale, 18 rue du Moulin
Inscriptions : 063/67.67.05
Org. Cercle Horticole Etalle

LUDOBUS

Mercredi 18 décembre – de 13h30 à 16h30
Prêt de jeux gratuits
Org. Bibliothèque d'Etalle

PETIT MARCHÉ DE NOËL DE L'ECOLE DE BUZENOL

Jeudi 19 décembre 2024 à partir de 17h00.
Venez nous rencontrer, découvrir les réalisations de nos élèves ou de quelques artisans locaux et boire un verre en toute convivialité

ATELIER VANNERIE POUR ADULTES

21 décembre - de 14 à 17h - Vannerie de fête
PAF: 40 euros / Inscriptions : 0496/99.74.51
naturezmoi.etalle@gmail.com
Org. Naturez-moi

L'AGENDA DU CENTRE CULTUREL ROSSIGNOL TINTIGNY

SPECTACLES

THÉÂTRE DE NOCHET

15, 16, 22, 23, 29, 30 novembre - 20h
Avec HOTEL DES 2 MONDES.
Pièce de théâtre par la Compagnie théâtrale de Sainte-Marie-sur-Semois. - 12 euros

NOËL AU THÉÂTRE

23 décembre à 16h
Spectacle "La tête dans les nuages"
Pour les enfants de 3 à 10 ans
Prix: 8 euros - Complexe sportif d'Etalle

LE BAYA TRIO AVEC LE RETOUR DU MONDE.

27 décembre - à 16h
Spectacle pour enfants dès 3 ans à la Salle de l'Union à Gérouville - entrée : 8 euros

L'ANNEAU THÉÂTRE AVEC MINI-VER

28 décembre - 16h
Spectacle pour enfants dès 5 ans au Centre culturel de Rossignol - entrée : 8 euros

LES ROOCK'IN

11 JANVIER - **20h**
Groupe vocal féminin déjanté au centre culturel de Rossignol

EXPOSITION

DU 1er NOVEMBRE AU 29 DÉCEMBRE – Sophie Pirot (peinture)

STAGES

5 NOVEMBRE : Du végé dans nos assiettes. Cuisine locale et végétale
DU 28 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE : Tournage
30 NOVEMBRE : Broderie sur photo

ETALLE EN POCHE

Votre nouvelle application



VOS INFORMATIONS EN DIRECT



Les travaux



L'agenda



Les commerces



Le répertoire

TOUS LES EVENEMENTS EN UN SEUL POINT



Les actus



Infos +

RAPPEL LA VEILLE DES COLLECTES DE DECHETS

ETALLE EN POCHE est une application gratuite
et téléchargeable via les plateformes App Store et Google Play :

10 novembre 2024

Etalle

Salon du Livre

Entrée gratuite





AU PROGRAMME

AUTEURS | RENCONTRES
LIBRAIRES | CONSEILS
ILLUSTRATEURS | DEDICACES
EDITEURS | ANIMATIONS

+ de 50 auteurs, illustrateurs, libraires, éditeurs...
Bar et Petite Restauration / Renseignements pratiques & planning sur www.etalle.be/jumelage

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
BIBLIOTHÈQUE ETALLE Lire vous ressource
CENTRE CULTUREL DE HABAY-LA-NEUVE CCRT
PROVINCE DE LUXEMBOURG
ETALLE